

ARRETE DU 26 JANVIER 2022

Honoraires de transaction :

Prix Hors Honoraires

Honoraires Agence TTC maximum

Jusqu'à 29.999 € :	forfait 3.000 €
De 30.000 à 69.999 € :	10%
De 70.000 à 139.999 € :	forfait 7.000 €
De 140.000 à 284.999 € :	5 %
De 285.000 à 800.000 € :	4 %
Au-dessus de 800.000 € :	3,5 %

Du prix de vente à la charge de l'acquéreur ou selon les prévisions du mandat.

Honoraires de location :

Deux mois de loyers hors charges. Honoraires partagés par moitié entre le locataire et le propriétaire conformément aux dispositions de la Loi du 6 juillet 1989. Quote-part honoraires à la charge du locataire plafonnée à 13,12 €/m² en zone tendue et 11,10 €/m² en zone non tendue.

Honoraires de gestion locative :

7.80 % du loyer et charges – A la charge du propriétaire bailleur.

Honoraires de Syndic :

0 à 10 lots : forfait 3.500,00 €
11 à 20 lots : 350,00 € / lot
21 lots et plus : 320,00 € / lot.

Ces prix s'entendent TVA incluse au taux en vigueur de 20,00%

Cabinet GUEMENE - SAS au capital de 119.900 € - RCS NANTES 494 800 220 - N°TVA Intracommunautaire : FR69494800220

Cartes Professionnelles Transaction d'immeuble et fonds de commerce, Gestion immobilière et Syndic de copropriété n° CPI 4401 2017 000 017 872 délivrées par la CCI de Nantes-Saint Nazaire

Caisse de Garantie GALIAN-SMABTP – 89 rue la Boétie - 75008 PARIS

Responsabilité Civile Professionnelle GALIAN-SMABTP - Police n°RCP_01_110996X– 89 rue de la Boetie 75008 PARIS

Vertou, le 27 avril 2026